



Invisibilité des contrôle de Police sur GPS

Une fausse bonne idée !



Loi d'orientation des mobilités :

Un amendement LAREM donne la possibilité aux forces de l'ordre de rendre certains contrôles routiers indétectables sur les GPS. Sur le plan géographique, le rayon de cette interdiction, hors agglomération, ne pourra s'étendre à plus de 10 km et 2 km en agglomération.

**Sommes nous les seuls
que cela inquiète?**

**Des puissances étrangères
seront informées en temps
réel des positions de nos
forces de l'ordre!**



Société hollandaise

TomTom

Société américaine



Société
américano-israélienne

waze



Préoccupant !

Pour rendre les contrôles invisibles, l'autorité compétente indiquera aux opérateurs la zone qui sera concernée (10 km hors agglomération et 2 km en agglomération) !

Par déduction, chaque opérateur saura en temps réel la position des forces de l'ordre.

Alternative Police, seul syndicat à avoir alerté nos parlementaires des graves risques d'atteinte à la sécurité et à la sûreté nationale !

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer